



Bulletin municipal

www.chaniers.fr

n° 306

Sommaire

- L'édito du Maire 1
- Un été à Chaniers 1
- Retour sur... 2
- Sécheresse 3
- Enfance / Jeunesse 3
- L'essentiel du conseil municipal du 9 septembre 2021 4
- Entretien avec Nadège Le Meni 5
- Logo : résultats du sondage 5
- Nouveaux horaires 5
- Numérique 6
- Infos locales 7
- Les mariages de l'été 7
- Octobre rose 8
- Agenda 8
- C'est nouveau 8

Mairie de Chaniers

2 rue Aliénor d'Aquitaine

17610 Chaniers

contact@chaniers.fr

05 46 91 12 70

07 88 70 91 45 (urgences)

L'édito du Maire



Quelques jours après la rentrée, nous avons dû faire face à une offensive de la COVID 19 dans nos groupes scolaires. Je tiens à remercier les équipes enseignantes et l'ensemble du personnel des écoles qui ont su gérer la crise. Ils ont assumé au mieux la surcharge de travail liée aux désinfections multiples, l'inquiétude légitime des parents ainsi que leur propre stress.

A ce jour, plus de 85% des Charentais-Maritimes âgés de plus de 12 ans ont reçu au moins une dose de vaccin. On ne peut que s'en réjouir quand on sait que, dans notre département, 93% des patients hospitalisés à cause de la COVID ne sont pas vaccinés. Espérons que ce chiffre contribue à décider les derniers réticents.

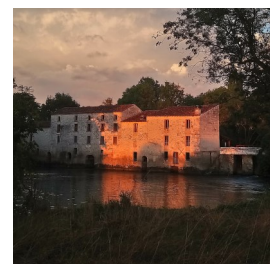
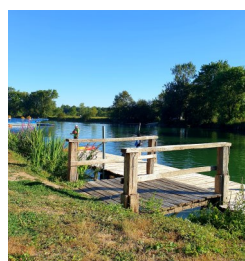
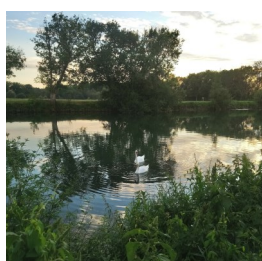
Le 3 septembre, le village des associations a été une réussite, malgré les contraintes sanitaires et une météo capricieuse. J'espère sincèrement qu'il va marquer la reprise des manifestations.

Le mois prochain, je vous informerai sur l'avancée de nos grands projets que sont la nouvelle école, le déplacement de la poste et la revitalisation du centre-bourg.

Eric PANNAUD
Maire de Chaniers

Un été sur les bords de Charente

Que ce soit le Communal ou la Baine, ces deux sites emblématiques de la commune ont rencontré un vif succès cet été, auprès de toutes les générations.



Le village des associations

Avec l'envie commune de reprendre une activité en cette rentrée, parents et enfants ont répondu présents au village des associations qui avait lieu vendredi 3 septembre après-midi sous les peupliers du Communal.

Une nouvelle association était présente cette année : le Cercle d'Aïkido Chagnolais.

Retour en photos sur l'évènement :



De belles tractions de passage à Chaniers

Samedi 11 et dimanche 12 septembre, Le club La Traction des Deux Charentes avait invité le club frère La Traction du Périgord, pour une balade en Charente-Maritime. Le Communal de Chaniers avait été choisi comme point de départ d'une virée sur la côte charentaise.

Pour apporter un peu de dépaysement et créer la surprise, deux équipages périgourdins ont rejoint Chaniers par la rive gauche de la Charente, en empruntant le bac. Ils ont pleinement profité de cette « croisière » qui a donné lieu à quelques photos souvenir.



Christian Villéger, Président de La Traction des Deux Charentes, a remercié Monsieur le Maire pour la mise à disposition du terrain blanc et a remis à Monsieur Jean-Luc GRAVELLE, Adjoint, la plaque de rallye de l'évènement.

A dix heures, la trentaine de tractions de tous types (7 CV, 11 CV et 15 CV) a quitté Chaniers pour un périple de deux jours vers Marennes, Royan, Talmont et Pons.



Retour sur...

Sécheresse

Sécheresse 2021 : dépôt des demandes

Vous avez constaté des dégradations dues à la sécheresse sur votre habitation ? Afin d'envisager réparation auprès de votre compagnie d'assurance au titre de la garantie « catastrophe naturelle », vous pouvez déposer une demande en mairie avant le 30 novembre 2021.

Un modèle de courrier est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique Cadre de Vie/Urbanisme.



Une rentrée des classes mouvementée

Pendant les vacances, les services techniques de la commune ont beaucoup travaillé pour que les deux groupes scolaires soient totalement opérationnels et accueillants le 2 septembre. Grâce à eux, enseignants et enfants ont fait leur rentrée dans de bonnes conditions matérielles pour une nouvelle année scolaire. Un grand merci à nos techniciens.



Malheureusement, l'épidémie de COVID 19 a contrarié l'enthousiasme des premiers jours. En effet, une classe de maternelle devait fermer dès le troisième jour d'école car plusieurs enfants étaient atteints du virus. Puis les cas positifs se sont enchaînés jusqu'à ce que les quatre classes maternelles soient fermées.

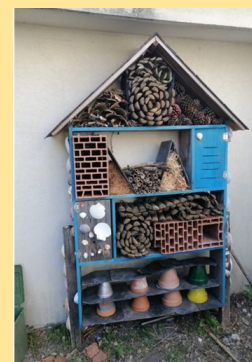
Une campagne de tests salivaires a eu lieu et de nombreux parents ont donné leur accord pour que leurs enfants y participent. En parallèle, l'ARS a proposé un dépistage gratuit à l'attention de toute la population.

Familles, enseignants, élus et employés de la mairie, de la CDA, de l'inspection, tous ont été solidaires, merci à eux. Nous espérons que cet épisode compliqué ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir !

S'il cela était encore nécessaire, voilà qui nous conforte dans l'idée que le port du masque et les gestes barrières ne doivent pas être abandonnés.

Les dernières créations des Aventuriers

Voici les récentes réalisations des enfants inscrits au centre de loisirs. Bravo à eux pour leur créativité !



Cendriers pour la plage sans tabac, le communal et l'entrée des écoles

Boîte à livres et hôtel à insectes

Collégiens : trouver un stage découverte

Le stage de 3^{ème} donne à l'élève l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation. Mais trouver un stage n'est pas chose aisée...

Avec l'opération « Stages découvertes », le Département de la Charente-Maritime ouvre ses portes aux élèves de 3^{ème} afin de faciliter leur immersion dans le monde professionnel.

La plate-forme stage3eme.charente-maritime.fr fédère l'ensemble des offres de stage sur le territoire. Alors, élèves, consultez les offres et, employeurs, déposez une offre !

Avec le Département de la Charente-Maritime

TROUVER SON STAGE DE 3^{ème} C'EST FACILE !

Connectez-vous sur

stage3eme.charente-maritime.fr

et retrouvez les annonces de professionnels qui vous ouvrent leurs portes

L'essentiel du conseil municipal du 9 septembre 2021

Présents : PANNAUD Éric, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CALVO Dominique, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, WATTEBLÉ Stéphane, LE MENI Nadège, GIRAUDÉAU Samuel, DAVID Claudia

Excusés : FOURRÉ Jean-Luc, BERTOT Jacques, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, TREFFANDIER Nathalie, GUÉRIN Florian, ALIGANT Sylvie, FOURNALES Sandrine

Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RESTAURATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE HISTORIQUE

M. le Maire indique que la commune s'est engagée depuis 2019 dans un programme de restauration des archives. Une première convention a été signée avec les Archives Départementales en décembre 2019.

Une nouvelle convention est proposée afin de permettre la restauration des documents de plus de cent ans avec une aide du Département de la Charente-Maritime. Des devis ont été demandés à plusieurs prestataires pour la restauration de 6 registres.

Le conseil municipal :

- approuve l'opération de restauration des archives,
- retient le prestataire le moins disant,
- autorise M. le Maire à solliciter un accompagnement financier du Conseil Départemental pour un montant de 356,40€,
- autorise M. le Maire à signer les pièces afférentes à cette affaire.

GROUPEMENT DE COMMANDE TELECOMMUNICATIONS

M. le Maire expose que la commune de Chaniers participe au groupement de commande des télécommunications fixes, mobiles et internet avec la CDA de Saintes.

Une Commission d'Appel d'Offres de groupement doit être créée.

Il convient donc d'élire parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Chaniers, un titulaire et son suppléant.

Le conseil municipal :

- élit Jean-Paul GIRARD en tant que titulaire et Michel SIAUDEAU en tant que suppléant,
- autorise M. le Maire à signer les pièces afférentes à cette affaire.

VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE AY N°436

M. le Maire explique au conseil municipal qu'un administré sollicite la commune pour l'achat d'une partie de la parcelle communale cadastrée AY n°434 pour une surface de 1 m². La parcelle AY n°434 est donc divisée en 2 : AY n°436 et 437.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte la vente de la parcelle communale AY n°436 pour une surface de 1m² et autorise M. le Maire ou son représentant à signer les documents afférents à cette affaire.

VIREMENT DE CREDITS – BUDGET LOTISSEMENT « LES DEUX RUELLES »

M. le Maire explique qu'il convient de procéder aux ajustements de prévisions budgétaires sur le budget annexe du lotissement « les Deux Ruelles ». Les crédits sont inscrits au budget primitif 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les ajustements proposés et autorise M. le Maire à procéder aux opérations.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2023 DE L'AGGLOMERATION DE SAINTES

M. le Maire explique au conseil municipal que l'Etat a invité la Communauté d'Agglomération de Saintes à mettre en place un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour la période 2021 -2026 avec deux grands objectifs : renforcer l'attractivité de son territoire et l'accompagner dans sa transition écologique et énergétique.

Dans ce cadre, un projet de CRTE a été établi conjointement par l'Etat, la CDA de Saintes et les communes du territoire. Il est précisé que le CRTE n'est pas un document figé et qu'il évoluera dans le temps, le programme d'actions pouvant être complété. Chaque année, une convention financière sera passée avec l'Etat, précisant les engagements de l'Etat et des collectivités.

Il est proposé au conseil municipal de Chaniers d'approuver le projet de CRTE visant à promouvoir une agglomération :

- attractive et innovante,
- proche de ses habitants,
- durable, appréciant et valorisant le cadre de vie, la diversité de ses patrimoines historique, architectural, naturel et gastronomique.

Le conseil municipal approuve le CRTE et autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à la délibération.

DECISIONS DU MAIRE

- Participation au groupement de commande Télécom de l'agglomération
- Demande de subvention pour la crue de février 2021 au Conseil Départemental
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bureau de poste – Avenant n°2
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bureau de poste – Avenant n°2 – décision modificative par suite d'erreur matérielle
- Extension de la régie « produits divers » : recette des droits de place pour les cirques et stands
- Consultation des entreprises pour le marché de travaux « construction du bureau de poste »

La séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance,
Claudia DAVID

→ **Les comptes-rendus complets peuvent être consultés en mairie ou sur site de la ville www.chaniers.fr**

Entretien avec Nadège LE MENI, conseillère municipale

Nadège, qu'est-ce qui vous a amené à vous présenter en tant que conseillère municipale ?

Je souhaitais participer plus activement à la vie de ma commune et donner de mon temps. J'ai sauté le pas en 2020.

Vous êtes présidente de la commission Communication. Serait-ce que ce sujet vous tient particulièrement à cœur ?

Oui. Je pense qu'il est important que l'information circule bien et rapidement entre la mairie et les habitants. C'est dans ce but que nous avons mis en place l'application Panneau Pocket qui permet d'avoir les dernières infos de la commune (manifestations, travaux, alertes météo...).

Dans un souci de modernité, nous avons également travaillé sur un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. À ce sujet d'ailleurs, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé cet été au sondage pour le choix du logo.

Pouvez-vous nous dire quels sont les nouveaux projets à l'étude ?

Bien-sûr ! Actuellement, la commission Communication réfléchit à la mise en place de supports d'information touristique. L'objectif est de valoriser davantage notre patrimoine naturel et architectural.

Nadège LE MENI

Habitante de Chaniers depuis : 2006

Votre ville de naissance : Gémozac

Votre âge : 43 ans

Votre métier : standardiste au centre hospitalier de Saintonge

Votre quartier : Chez Martin

Votre lieu préféré à Chaniers : le communal

Une passion : les autres !



Résultats du sondage du nouveau logo

Vous avez été 641 à répondre à notre sondage pour le choix du nouveau logo de Chaniers : 556 via internet et 85 via l'urne à disposition à l'accueil de la mairie.

Le logo 1 davantage plébiscité

Alors que 21 % ont préféré la proposition n°2 et 35%, la proposition n°3, **vous avez répondu à 44 % pour la proposition n°1** qui a donc été retenue par le conseil municipal !

La commission Communication va donc poursuivre le travail afin de décliner ce logo en charte graphique pour l'ensemble des supports de communication (courriers, bulletin municipal, site internet, affiches, plaquettes touristiques, véhicules, etc.).

Merci à tous pour votre participation !



Logo 1



Logo 2



Logo 3

Nouveaux horaires à la médiathèque

Depuis la rentrée, les horaires de la Médiathèque Dominique de Roux sont les suivants :

du lundi au vendredi, de 14h à 17h
le samedi, de 10h à 12h

Pour rappel, **l'inscription est gratuite** pour tous les habitants de Chaniers.

Permanences du service urbanisme

A compter du 6 octobre, les permanences du service urbanisme évoluent. Les voici :

lundi et jeudi, de 9h à 12h
mardi et **mercredi, de 14h à 17h**
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pensez à **prendre rendez-vous** au préalable au 05.46.91.88.81

Avec un conseiller, le numérique devient plus simple !

- Vous ne savez pas bien utiliser une tablette numérique ?
- Vous souhaitez envoyer et recevoir du courrier ?
- Vous aimeriez bien utiliser internet ?
- Vous voudriez correspondre en visio avec votre famille ?
- Vous aimez jouer en ligne mais vous ne maîtrisez pas internet ?
- Les démarches administratives en ligne vous posent problème ?

Pour vous aider, nous vous proposons de faire connaissance, dans un premier temps, avec un conseiller numérique :

jeudi 14 octobre de 9h à 12h à la mairie

Quel est son rôle ? Il a pour mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens c'est-à-dire vous aider, par exemple, à :

- prendre en main un équipement informatique,
- naviguer sur internet,
- personnaliser votre smartphone,
- apprendre les bases du traitement de texte, etc.

Ce conseiller sera par la suite à votre disposition pour vous guider, lors de permanences régulières, durant votre apprentissage.



www.agglo-saintes.fr



Reprise des concessions funéraires

La commune de Chaniers a réalisé de 2012 à 2016 une procédure administrative afin de reprendre les sépultures en état d'abandon du cimetière.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence,
- être à l'état d'abandon (signes extérieurs nuisant au bon ordre du cimetière),
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans.

La commune de Chaniers ne disposant ni des moyens humains et techniques ni du savoir-faire, un partenariat avec la ville de Saintes va permettre la reprise des sépultures par 2 agents de la ville de Saintes, dans les carrés 6 et 6 bis du cimetière, d'ici la fin de l'année.

Ce travail va se dérouler en plusieurs fois sur une durée estimée à 3 ans.

Ces interventions sont nécessaires afin de disposer de concessions disponibles pour les futurs défunts.



Reprise des quereux

Depuis 2020, la commune s'est engagée dans une procédure de transfert des biens de sections dit « quereux » à la commune. Il s'agit de parcelles dont les habitants des villages ont la jouissance (sauf exceptions).

Par cette démarche, la commune souhaite simplifier les usages de ces parcelles et pour la majorité des cas en laisser un accès libre et collectif. Les habitants concernés ont été contactés par courrier et invités à se faire connaître et/ou faire valoir leurs droits avant le 1^{er} octobre à la mairie de Chaniers.

Une borne de recharge pour véhicules électriques



Une borne de recharge pour véhicule électrique est en cours d'installation place de l'ancienne gare. Elle devrait être opérationnelle début novembre.

Le marché du véhicule électrique étant en constante augmentation, la municipalité a souhaité l'installation de cet outil pour proposer ce service à ses habitants et aux visiteurs.

Cette borne publique de recharge est déployée par le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) et financée par le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cet équipement moderne proposera les trois systèmes de prises existantes : prise T2, prise Combo 2 et prise CHAdeMo.

Elle permet la recharge (payante) de deux véhicules en même temps, en moins d'une heure.

Collecte des déchets ménagers

Depuis le 28 septembre, la fréquence de ramassage des ordures ménagères (bacs noirs) repasse à un passage tous les 15 jours.

	octobre 2021	novembre 2021
sacs noirs	mardi 12 octobre mardi 26 octobre	mardi 9 novembre mardi 23 novembre
sacs jaunes	lundi 4 octobre lundi 18 octobre	lundi 1 ^{er} novembre lundi 15 novembre lundi 29 novembre



Les Essarts sous les herbes et les poubelles

Agacé par le fait que certains habitants se déchargent de leur responsabilité en contraignant les services techniques à nettoyer à leur place les trottoirs et talus devant leur habitation. Agacé par d'autres qui sortent trop tôt ou trop tard leurs sacs poubelles, lesquels patientent en tas plusieurs jours au coin de l'impasse des Vendangeurs...

Qui c'est qui ramasse la crotte à Kiki ?

Malgré les très nombreuses recommandations adressées aux propriétaires (parues dans ce bulletin notamment), on peut voir régulièrement des chiens faire leurs besoins au pied de la mairie ou sur le communal, dans l'espace réservé aux enfants. Un peu de civisme, crotte !

Le coin de P'tit Pois



Service de garde des pharmacies (nuit, week end et jour férié) : 32 37

Du lundi 4 au dimanche 10 octobre	Pharmacie MADALINSKI à LES GONDS
Du lundi 11 au dimanche 17 octobre	Pharmacie RIGONDAUD à TONNAY CHARENTE
Du lundi 18 au dimanche 24 octobre	Pharmacie AUTIN à SAINT GEORGES DES COTEAUX
Du lundi 25 au dimanche 31 octobre	Pharmacie BLANCATO à TONNAY CHARENTE
Du lundi 1 ^{er} au dimanche 7 novembre	Pharmacie GIBOIN à SAINT CESAIRE

Les numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15
 Véhicule Sanitaire Léger :
 05 46 91 11 99 / 06 07 85 06 20
CCAS : 05 46 91 88 84
 Permanences sur rendez-vous
 Mardi de 9h à 12h
 Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Focus sur...

Les mariages de l'été

Ils se sont unis à la mairie de Chaniers cet été

Elodie ROUSSEAU et Nicolas BILBAUT

Catherine ELIE et Thierry ROBIN

Pauline PIVARD et Eric PIETRI

Muriel DELAHAYE et Joël LAHALLE

Hélène DODIN et Damien ROUILLÉ

Estelle POIRIER et Arthur ABADIE



Agenda

En octobre

Octobre rose

La commune sera aux couleurs du ruban, en soutien au dépistage du cancer du sein.



En novembre

Don du sang

Rendez-vous lundi 8 novembre de 15h à 19h, à la salle des fêtes



Bac : nouveaux horaires

Du 16 septembre au 31 octobre, vous pouvez emprunter le bac gratuitement à pied, à vélo, en véhicule motorisé :

de 9h30 à 13h

de 14h à 18h

Tous les jours, sauf le lundi

Octobre rose

Chaque année en octobre, la campagne de dépistage du cancer du sein, organisée par l'association Ruban Rose, propose de lutter contre le cancer du sein.



Détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10 !

Aussi, un examen clinique est recommandé tous les ans **dès l'âge de 25 ans**. Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous n'avez ni symptôme, ni facteur de risque, une mammographie est recommandée tous les deux ans.

Vous avez des questions liées au dépistage ?

Contactez le centre de dépistage de Charente-Maritime, 1 Boulevard Vladimir à Saintes, au **05.49.90.17.22**

C'est nouveau à Chaniers

Auto Control

De nouveaux gérants ont repris le contrôle technique situé dans la zone d'activités de la Tonnelle.

Pour obtenir un rendez-vous, composez le 05.46.97.15.19

Galerie d'Art Arcande

Venez visiter la galerie d'Art d'André TRAUET (tableaux et bronzes contemporains), située 22 chemin Vallet.

Contactez-le au préalable au 06.07.87.54.26

Vélo Bar

Vanessa PARIS et Julian TARDY vous invitent à monter à bord du vélo bar pour un moment convivial et écologique.

Plus d'infos sur leur site, velobar.fr, ou au 07.70.94.01.61

Chambres d'hôtes

Monsieur et Madame CANUS proposent 3 chambres d'hôtes au 2 rue de la Forge. Vous pouvez les contacter au 06.63.01.26.06

Asia Energie

Réflexologie plantaire, soins reiki, soins chakras et bol tibétain
Pour toute demande, Sylvie est joignable 06.63.01.26.06 ou par mail : asiaenergie@aol.com (Instagram : asia_energie)